

**Mission Permanente  
du Royaume du Maroc**

**Genève**



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

SKM

**Déclaration du groupe africain  
Au titre du point 15 relatif aux questions concernant le Comité  
Intergouvernemental de la PI relatif aux ressources génétiques , aux  
savoirs traditionnels et au folklore  
-Assemblées des Etats membres de l'OPMI-  
-26 septembre-5 octobre 2005-09-25-**

**Monsieur le Président,**

Permettez moi de vous exprimer , au nom du groupe africain , mes félicitations pour la qualité remarquable avec laquelle vous dirigez le débat. Mes remerciements vont également au Secrétariat pour la qualité des efforts consentis dans la préparation des documents.

Le groupe africain exprime son attachement au processus de délibérations en cours au sein du Comité intergouvernemental et appelle de ses vœux à la consolidation des progrès enregistrés en vue de mener ce processus à termes et ,partant , réaliser l'objectif escompté , à savoir la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant . Cet instrument , faut il le préciser, est seul à être en mesure d'assurer une protection effective contre l'utilisation abusive et l'appropriation illicite des savoirs traditionnels et des expressions du folklore.

Notre Comité a consacré beaucoup de temps et d'efforts dans l'examen des documents relatifs aux objectifs de politique générale et principes fondamentaux , auxquels le groupe africain a grandement contribué.

C'est pourquoi, il serait judicieux de favoriser une approche inclusive et participative à même de permettre la poursuite de ce processus , ce qui devrait nécessairement passer par le renouvellement du mandat du Comité Intergouvernemental .

**Monsieur le Président,**

Le groupe africain voudrait réitérer son appui à la participation des communautés locales et populations autochtones aux travaux du Comité

intergouvernemental relatif aux ressources., aux savoirs traditionnels et au folklore . Leur contribution serait certainement de nature à consolider les progrès réalisés et imprimer une nouvelle visibilité et une valeur ajoutée aux travaux du Comité.

Le groupe africain est d'avis que cette participation devrait se faire en coordination avec les Etats membres et tenir compte du caractère technique des travaux du Comité, sans modifier sa nature intergouvernementale.

Dans cette perspective, le groupe africain exprime son appui à la création d'un fonds de contributions volontaires pour le financement de la participation des représentants des communautés locales et populations autochtones.

**Je vous remercie**



**SKM**

**Déclaration du Groupe africain  
au titre du point 13 relatif au plan d'action de l'OMPI pour le Développement  
Assemblée des Etats membres de l'OMPI  
26 septembre – 5 octobre 2005**

**Monsieur le Président,**

La Dimension du Développement est la première priorité des pays africains. Les besoins du développement en Afrique ont été consacrés dans plusieurs fora, manifestations internationales et déclarations régionales et internationales.

A cet égard, le Groupe africain voudrait rappeler les dispositifs du plan d'action du Sommet Sud-Sud tenu à Doha en juin 2005, qui a mis en valeur la nécessité d'intégrer la dimension du développement dans l'ensemble des actions futures de l'OMPI, englobant la promotion du développement, l'accès au savoir, l'assistance technique et le transfert de technologie.

Cela étant, le Groupe voudrait réitérer l'importance qu'il accorde à la poursuite de délibérations en cours de l'OMPI dans le cadre du processus intergouvernemental intersessions.

Le renouvellement du mandat de la réunion intergouvernementale intersession permettrait d'assurer un traitement équitable à l'ensemble de propositions soumises, étant précisé que la proposition africaine n'a pas été discutée.

C'est là l'occasion pour mettre en exergue la valeur de ces propositions et en remercier les auteurs. Ces propositions représentent indéniablement des bases solides pour un débat de fond au sein de l'OMPI sur cette thématique, auquel ont participé, à notre satisfaction, plusieurs organisations, ce qui a imprimé une vaste portée et une nouvelle visibilité aux délibérations.

Enfin, le Groupe Africain voudrait rappeler la grande importance qu'il attache à l'établissement d'un plan d'action pour le Développement au sein de l'OMPI.

**Je vous remercie.**